ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

Nº 13 . 106e année . 7 novembre 2025

Éric Roset

services PUBLICS

22 novembre : occupons la Place fédérale !

Cinq ans après les applaudissements, quatre ans après l'acceptation par 61% des votant-e-s de l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts, la situation du personnel et des patient-e-s ne s'est pas améliorée.

EN PAGE 3

JAA - CH 8036 Zurich

LA POSTE

Contre l'austérité

10 RÉGIONS – Après Fribourg début octobre, le canton de Vaud verra les employé-e-s de la fonction publique et parapublique se mettre en grève les 18, 25 et 26 novembre avec une dynamique reconductible en perspective.

Taxer les ultra-riches

11 CAPITAL VS TRAVAIL – L'initiative pour l'avenir met en lumière l'incroyable concentration des richesses en Suisse et le pouvoir de commandement qu'elle permet sur les conditions d'existence de millions de personnes. Un OUI s'impose.

Exiger des sanctions

12 NOTRE MONDE – Entretien avec Gilbert Achcar : le fragile accord de cessez-le-feu à Gaza représente un soulagement. La lutte pour les droits du peuple palestinien et pour la reconnaissance du génocide commis doit se poursuivre.

L'image d'Éric Roset

30 octobre 2025 à Genève. Une manifestation réunissant entre 1000 et 1500 participant-e-s s'est déployée à l'issue de l'assemblée qui a voté une demi-journée de grève pour le 11 novembre, première mesure de lutte contre le budget d'austérité.

Comme dans l'ensemble du secteur de la santé, les salarié-e-s des Hôpitaux universitaires de Genève doivent s'opposer à la fois aux autorités cantonales et aux autorités fédérales pour défendre leurs conditions de travail et l'exigence de soins de qualité.

Éditorial

Activisme patronal

ALEXANDRE MARTINS
RÉDACTEUR

Les membres des associations patronales sont au four et au moulin. Au vu du budget massif de 3,7 millions de francs consacré à lutter contre l'initiative pour l'avenir, on pourrait penser un peu légèrement qu'il s'agit là du cœur de leurs préoccupations. Rappelons que cette initiative vise à imposer à 50% les successions dépassant 50 millions de francs pour dégager des moyens afin de lutter contre la crise climatique. Environ 2500 ultra-riches seraient concerné-e-s. La campagne patronale se déploie donc pour défendre les intérêts d'une toute petite minorité, mais cela ne représente cependant qu'une partie de l'activisme patronal.

Parmi la myriade de lobbies, l'Alliance sécurité suisse (ASS) se fait peu remarquer. Il s'agit d'une association qui assume clairement son positionnement à droite et qui s'engage «pour une sécurité globale, stable et durable en Suisse». Elle réunit des élu-e-s de l'UDC, du PLR et du Centre ainsi que plusieurs représentant-e-s des grandes organisations patronales (Severin Moser, président de l'Union patronale suisse, et Stefan Brupbacher, président de Swissmem, sont par exemple membres de son comité directeur). L'association est ainsi domiciliée postalement auprès de l'Union patronale suisse.

L'ASS fait partie des lobbies les plus influents qui militent pour un réarmement de la Suisse. Un mois à peine après que le Parlement a accordé, malgré les scandales financiers qui se succèdent, une augmentation des moyens militaires de 1,7 milliard, l'ASA réclame de nouvelles acquisitions («le plus rapidement possible[1]») pour se protéger contre les attaques de drones russes.

Elle vient de tenir récemment une conférence de presse pour appeler à des mesures drastiques contre ledit «extrémisme violent» lors des manifestations, en les justifiant par les événements en marge de la manifestation pour la Palestine du 11 octobre à Berne. Évidemment, le «nassage» pendant des heures de 536 manifestant-e-s (dont plus de 300 devront être soigné-e-s) par la police bernoise n'est pas évoqué, ni d'ailleurs l'usage de la force à Genève le 2 octobre qu'Amnesty International a qualifié d'«illégal et punitif».

En bonne logique avec le réarmement extérieur, l'ASS et ses soutiens patronaux réclament la mise en œuvre de mesures liberticides telles qu'un allongement de la garde à vue de 24 à 48 heures, le recours à la reconnaissance faciale ou encore la surveillance facilitée des communications des manifestant-e-s. Les exigences relatives au réarmement ont ainsi partie liée avec celles visant à limiter les libertés démocratiques (est-il besoin de rappeler que les manifestations qui les obsèdent avaient pour but de protester contre un génocide?).

REPRENDRE LA RUE ET DÉFENDRE NOS EXIGENCES

Défense des privilèges et limitation des droits fondamentaux sont complétés par les attaques contre le secteur public. Au nom de la lutte contre la pénurie de personnel qualifié, economiesuisse expliquait il y a une année que l'administration publique versait de «généreux salaires» et concurrençait ainsi le secteur privé. Le même refrain est repris, pour enfoncer encore davantage le clou, par la même officine patronale en octobre 2025. En se défendant – de manière finalement révélatrice – de vouloir recourir à la tronçonneuse, economiesuisse accuse les secteurs «proches de l'État[2]» de progresser trop rapidement en termes d'effectifs. Il conviendrait ainsi de mettre un frein à cette évolution en réduisant le nombre de postes de travail, par exemple dans la santé en se demandant «quels vestiges de la pandémie sont désormais encore nécessaires». Les salarié-e-s du secteur santé, épuisé-e-s, apprécieront, tout comme les autres employé-e-s de la fonction publique et parapublique confronté-e-s à des besoins sociaux en hausse constante et à des moyens pour y faire face en diminution. Face à cela, economiesuisse exige une suppression des effectifs de 1% par année.

Leur programme est clair. Notre réponse, à Fribourg, à Genève, à Berne, dans le canton de Vaud et partout: reprendre la rue et défendre nos exigences d'égalité, de droits démocratiques et de services publics face aux offensives patronales! ■

[1] https://alliancesecurite.ch/2025/10/22/wirksame-drohnen-und-luftabwehr-schnell-sicherstellen/
[2] https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/croissance-de-letat-pas-besoin-dune-tronconneuse-mais-dun-frein

SANTÉ . Sous le slogan: «La santé, c'est nous, pour vous», la mobilisation pour la manifestation du 22 novembre à Berne bat son plein. Trois témoignages illustrent les raisons de protester.

«Nous aimons notre métier»

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW

Sofia, vous êtes assistante en soins et santé communautaire (ASSC) aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), pouvez-vous nous expliquer les raisons pour lesquelles vous serez sur la Place fédérale le 22 novembre?
Sofia – Nous nous mobilisons d'abord parce que nous aimons notre métier et que nous voulons le voir être reconnu à sa juste valeur. Nous prodiguons au quotidien des soins de qualité, pour la sécurité et le bien-être de l'être humain que nous prenons en charge. Notre rôle d'ASSC est trop souvent sous-estimé. Nous avons au départ un CFC, alors que notre métier comporte différents actes variés et exigeants. Avoir un CFC, c'est très bien, mais des formations supplémentaires reconnues seraient méritées.

Pouvez-vous décrire la diversité de votre rôle dans les institutions de santé?
En tant qu'ASSC, nous recevons une formation de base. Mais il y a des spécificités propres aux secteurs dans lesquels nous travaillons. Par exemple, dans l'hospitalier, il y a des particularités propres aux soins d'urgence, d'autres aux soins d'urologie, etc. Un-e ASSC aura donc une spécialisation en fonction de l'endroit où elle-il travaille. Or, si nous recevons souvent des formations sur le terrain, elles ne sont pas validées concrètement par un papier officiel qui atteste de nos compétences. Il y a par exemple des formations continues qui sont proposées aux infirmières-ers, mais pas aux ASSC. Nous, nous sommes spécialisé-e-s, mais sans en avoir le titre, ce qui est un manque de reconnaissance.

Comment ce manque de reconnaissance se traduit-il dans vos conditions de travail?
Le manque de reconnaissance a des conséquences directes sur nos conditions de travail. Cela se répercute notamment sur la prise en charge du-de la patient-e, car la fatigue accumulée diminue notre concentration. Nous faisons toujours de notre mieux, mais le manque de temps nous empêche parfois d'être aussi présent-e-s et à l'écoute que nous le souhaiterions. Un sentiment de frustration s'installe. Pourtant, c'est justement cette relation de proximité, cette attention auprès de l'être humain, qui fait la richesse de notre métier.
Lorsque nous faisons part de notre épuisement, la réponse de la hiérarchie consiste à nous suggérer de réduire notre taux d'activité. Bien que nos difficultés soient parfois entendues et reconnues, cela ne s'accompagne généralement d'aucune mesure concrète. Nous ressentons un sentiment d'usure, la plupart d'entre nous travaillent déjà à temps partiel. C'est très rare d'avoir des collègues à 100% dans les soins. Ceux-celles qui le font doivent vraiment s'accrocher car le rythme est très dense. Le problème central est la charge de travail qui est toujours plus lourde, nous sommes toujours sous pression et parfois, en plus, en sous-effectif. Il y a moins de personnel pour effectuer toujours plus de tâches. On nous demande de collaborer tou-te-s ensemble, ce qui est très bien, mais cela veut dire aussi que la charge est plus grande car nous devons avoir un regard sur notre travail et sur celui des collègues.

Avec vos collègues du Département de médecine aiguë des HUG, vous avez déposé une pétition adressée au Conseil d'État le 3 novembre, pouvez-vous en dire plus?
Notre demande principale est une meilleure reconnaissance de notre rôle et de nos compétences. Nous ne cherchons pas à avoir des privilèges, mais d'abord à pouvoir bénéficier d'une réelle formation structurée et certifiante qui ne se limite pas à des explications de ce qu'il faut faire sur le terrain. Sinon, une fois qu'un-e ASSC quitte son secteur, elle-il n'a rien pour attester de ses connaissances.
C'est pour nous une question de respect du-de la patient-e et cela a aussi à voir avec les risques pour eux-elles car faire comme si on était un robot ou faire parce qu'on connaît toutes les conséquences et tous les actes, ce n'est pas la même chose.
Nous demandons également une revalorisation salariale pour l'ensemble de la profession des ASSC (le cas est traité en justice à l'heure actuelle). Par ailleurs, comme pour les autres métiers dans les soins aigus, nous demandons à pouvoir bénéficier d'une classe supplémentaire, ce qui nous permettrait une augmentation d'au minimum 90 francs par mois pour un plein temps. Lors de la mise en place de la formation d'ASSC, les promesses salariales étaient bien supérieures à celles en vigueur actuellement, et c'était il y a plus de vingt ans!
Nous aimons notre métier et voulons qu'il soit estimé à sa juste valeur. Nous ne faisons pas un métier entre deux, entre l'infirmière-er et l'aide-soignant-e. Nous avons une identité à part entière et nous voulons que cela soit reconnu. ■

Sur le vif

«GARANTIR UNE QUALITÉ DE SOINS»

Technicien en radiologie médicale (TRM) à l'HFR de Fribourg, vous vous êtes mis en grève pendant six jours en début d'année et une nouvelle fois le 1er octobre dernier, irez-vous aussi manifester à Berne le 22 novembre?
Nicolas – Cinq ans après le Covid, les applaudissements reçus et le vote des «soins forts», je vais bien entendu me mobiliser à Berne parce qu'il faut défendre toutes les professions de la santé. Les défendre aujourd'hui, et pour les générations futures. À Fribourg, nous nous sommes mobilisé-e-s en faisant grève pour revaloriser notre profession de TRM. Nous avons poursuivi notre lutte avec tous les métiers de l'État de Fribourg au début du mois d'octobre contre le PAFE qui touche les professions de la santé ainsi que les enseignant-e-s, les policiers-ères, les étudiant-e-s et les personnes âgées.
Il est tout aussi important de manifester pour l'ensemble du système de santé qui est mis à mal dans tout le pays. Le point commun est le besoin de revalorisation des métiers de la santé qui sont méprisés.
Ces dernières années, les conditions se dégradent de plus en plus. L'État met la pression au niveau des hôpitaux et c'est vraiment le mauvais chemin qui est pris. Le but devrait être de renforcer les équipes pour que la population se sente en confiance et puisse avoir des soins de qualité.
À l'heure actuelle, les équipes sont toujours plus réduites et sont poussées à l'épuisement. On nous demande de faire plus avec moins de moyens. Les listes d'attente pour certains examens se rallongent. Le 22 novembre, il faudra que les cantons et la Confédération comprennent qu'il faut écouter les soignant-e-s et arrêter de dégrader nos conditions de travail et les structures, mais au contraire les revaloriser et soutenir les professions de santé qui sont en déclin et n'attirent plus les jeunes.
Au niveau de la santé, c'est la personne que nous avons entre nos mains qui doit être privilégiée. Nous parlons de santé, pas de réparer des voitures. Nous nous mobilisons donc pour garantir une qualité de soins pour la population. C'est le-la patient-e qui doit être au centre, c'est essentiel dans notre lutte. ■

Contexte

«LA SANTÉ EST UN BIEN COMMUN»

En quoi la mobilisation du 22 novembre est une mobilisation en faveur des patient-e-s tout autant qu'en défense des conditions de travail des soignant-e-s?
Vanessa – Énormément de personnes sont parties du principe que les conditions de travail et les conditions des patient-e-s allaient s'améliorer à la suite de la votation pour des soins forts. En fait, il ne s'est rien passé depuis cette votation, ou plutôt si, cela a empiré. Le 22 novembre, c'est une bonne manière de le rappeler.
Pour ma part, je suis infirmière en soins à domicile et ce qui me porte, c'est le contact avec des gens. Malheureusement, cela se détériore toujours plus. Nous n'avons pas de temps à accorder aux client-e-s (c'est ainsi que l'on appelle les patient-e-s), même pour des demandes simples, comme changer une ampoule parce qu'il n'y a plus de lumière dans la cuisine. Nous ne sommes plus dans le relationnel, mais dans l'acte facturable. Ces personnes ont en grande majorité entre 85 et 95 ans, sont souvent diminuées et très isolées. Nous sommes fréquemment le seul contact humain qu'elles auront dans la journée. Or, nos actes sont minutés: mettre une paire de bas de contention doit durer dix minutes depuis le moment où vous sonnez jusqu'à votre départ. Entrer en contact de manière élémentaire («bonjour, comment allez-vous?») peut vous mettre en retard, ce qui est très anxiogène et conduit certain-e-s collègues à se focaliser sur l'acte. Les êtres humains sont dévalorisés et sont réduits à un acte médical.
C'est pour cela que j'irai manifester le 22 novembre, parce que je veux rappeler que la qualité de vie d'une personne dépend d'un ensemble de choses et notamment le relationnel. Le soin doit être holistique, il ne peut pas se résumer à juste mettre des bas de contention. Cette manière de prodiguer des soins me fait souffrir, je me sens parfois maltraitante malgré moi. De la même manière qu'une personne ne peut pas être réduite à l'acte médical, la-le soignant-e ne doit pas être considéré-e comme un simple outil à effectuer des actes médicaux.
Nous serons un jour tou-te-s concerné-e-s par le grand âge et ses conséquences. Pour moi, la force d'une société doit se mesurer à la manière dont elle traite les plus fragiles. Il faut donc arrêter de considérer que les soins doivent être rentables. La santé est un bien commun! ■

MOBILISATION DES PERSONNELS DE SANTÉ

Le 22 novembre 2025, occupons la Place fédérale!

FRIBOURG PAFE

SOUTIEN AU RÉFÉRENDUM!

Lors de sa séance du 28 octobre, le Comité de région du SSP – Région Fribourg a validé, à l'unanimité des personnes présentes, la proposition du Bureau de région de soutenir le référendum contre le Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE).

Par ailleurs, le Comité de région demande instamment au Conseil d'État de suspendre l'ensemble des coupes budgétaires touchant le personnel et les prestations. En effet, pour l'instant, le gouvernement considère que seules les mesures d'économies impliquant une modification législative sont reportées, dans l'attente de la votation populaire qui devrait se tenir fin avril. Il s'agit, notamment, des coupes salariales, de l'augmentation de la facturation des soins en EMS, de la limitation du soutien financier pour les places d'accueil extra-familial ou encore des coupes dans les transports publics.

Or, de nombreuses coupes visant le personnel et les prestations, qui figurent dans le PAFE, sont de la compétence du Conseil d'État: gel des indemnités, moratoire sur la revalorisation des fonctions de la santé et d'autres fonctions (gardes-faunes, bibliothécaires, notamment), coupes budgétaires à l'HFR et au RFSM. C'est bien contre l'ensemble de ces mesures que le personnel de la fonction publique et parapublique fribourgeoise s'est mobilisé et a fait grève, pas uniquement contre les mesures de nature législative!

Le Comité de région du SSP – Région Fribourg invite donc le Conseil d'État à suspendre l'ensemble des coupes budgétaires figurant dans le PAFE et qui touchent le personnel et la population. La Commission d'évaluation des fonctions (CEF) a terminé son travail de réévaluation des fonctions de la santé: celles-ci n'attendent plus qu'une décision du Conseil d'État. Il serait inadmissible que le gouvernement suspende sa décision durant trois ans, alors même que tout le monde s'accorde sur la nécessité de revaloriser ces fonctions. D'autres métiers – les gardes-faunes et les bibliothécaires, par exemple – attendent également une décision du Conseil d'État depuis plus de cinq ans! Il serait scandaleux qu'ils-elles doivent attendre près de dix ans pour qu'une décision soit rendue.

Enfin, le Comité de région du SSP – Région Fribourg réitère son avis que le budget 2026 doit être maintenu, avec l'intégralité des nouveaux postes prévus, en particulier au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et au sein des tribunaux. La Loi sur les finances permet de présenter un budget déficitaire; avec une fortune de 590 millions de francs, le Conseil d'État doit donc sortir de son dogmatisme en matière de finances publiques. ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

NEUCHÂTEL CAISSE DE PENSION

ASSURÉS OUBLIÉS

Le SSP – Région Neuchâtel (SSP-RN) prend acte avec consternation de la décision du Grand Conseil neuchâtelois de baisser à nouveau les cotisations de recapitalisation à la Caisse de pension du canton de Neuchâtel (CPCN) de deux points, sous prétexte de l'avance réalisée sur le chemin de recapitalisation de la caisse, sans même prendre en considération la proposition alternative du SSP visant à transformer tout ou partie des deux points de recapitalisation en points de cotisation ordinaire en faveur des assuré-e-s de la caisse.

En 2020 déjà, une première baisse de ces cotisations de 5,2 points à 3,8 points avait permis aux collectivités publiques et aux autres employeurs affiliés à la CPCN de réaliser des économies substantielles. Pour l'instant et tant que la recapitalisation de la caisse est en cours, le Conseil d'administration (CADM) de la CPCN refuse toute indexation des rentes et celles-ci, cumulées aux rentes AVS, ne suffisent parfois pas à couvrir le coût de la vie. Or les prix des loyers et des primes d'assurance-maladie notamment ont augmenté: si les rentes sont insuffisantes, bon nombre de retraité-e-s seront contraint-e-s de recourir à l'aide sociale. Cela, à l'encontre des visées premières du système de rente qui veut qu'une personne retraitée puisse toucher au minimum 60% de son revenu antérieur au moment de la retraite, AVS et prévoyance professionnelle cumulées – sans parler du fait que l'AVS ne remplit même pas son mandat constitutionnel.

Encore une fois, on joue les actives et les actifs contre les retraité-e-s et, encore une fois, on préfère garantir les intérêts de l'État plutôt que les rentes des assuré-e-s dans un système de prévoyance professionnelle qui fait supporter l'entièreté du risque boursier aux assuré-e-s. Or, le Grand Conseil n'a pas accepté un compromis proposé par le SSP qui aurait passé tout ou partie des deux points de cotisation de recapitalisation en points de cotisation ordinaire et permis d'augmenter les avoirs de retraite. En outre, ce basculement n'aurait strictement rien coûté à l'État.

Cette solution aurait également joué en faveur de l'attractivité de l'État et des institutions affiliées à la CPCN, selon l'idée qui veut que la perspective de bonnes conditions de travail et de bonnes rentes attire le personnel et l'amène ensuite à rester dans le canton, cela permettant d'améliorer la situation budgétaire de l'État et de maintenir des services publics forts. En somme, un cercle vertueux. La mesure prise par nos autorités, additionnée notamment aux mesures d'austérité prises par la Confédération, ne permettra certainement pas d'améliorer la situation des assuré-e-s de la caisse, et de manière plus générale de la population. ■

SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

GENÈVE MANIFESTE UNITAIRE

CONTRE LA RAISON DES ARMES, LES ARMES DE LA RAISON!

Le début de l'«opération militaire spéciale» en Ukraine le 24 février 2022 a donné des ailes à celles et ceux qui, dans les chancelleries, depuis le début du XXIe siècle, appellent de leurs vœux la remilitarisation de nos sociétés.

Ainsi, l'Union européenne a adopté un plan de réarmement à la hauteur de 800 milliards d'euros, un montant qui s'ajoute aux investissements militaires propres des différents pays.

En Suisse, c'est un crédit 1,7 milliard de francs que les Chambres fédérales viennent d'adopter en faveur du programme d'armement 2025, alors qu'éclate le scandale d'État lié aux surcoûts à l'achat des bombardiers américains F-35A.

Les résultats de ces immenses investissements sautent aux yeux: d'un côté, ce sont la recherche universitaire, l'éducation, la protection de l'environnement, la solidarité internationale, le financement des ONG qui se voient privés de subventions, alors que c'est vers l'escarcelle des marchands d'armes que d'énormes richesses sont déplacées.

Ainsi, par exemple, le cours de l'action de Rheinmetall, entreprise d'armement allemande, est passé de 100 euros le 23 février 2022 à 1900 euros à la fin septembre de cette année! Il en va de même pour d'autres fabricants et marchands d'armes.

La remilitarisation ne passe pas que par les commandes militaires: elle s'organise également autour de la relance d'un discours et d'une propagande bellicistes, notamment par des tentatives d'augmenter les effectifs des armées. Ainsi, par exemple, ce sont les conditions d'accès au service civil que la majorité bourgeoise des Chambres fédérales vient de décider de durcir.

Sur le plan européen, un quart des 5% du PIB prévu pour le programme RearmEurop est destiné à financer les infrastructures liées à la sécurité. C'est une manne qui permet par exemple au gouvernement d'extrême droite en Italie de déclarer le pont sur le détroit de Messine d'«intérêt stratégique» afin d'imposer des dépenses pharaoniques pour un projet controversé. C'est un concept, celui de l'«intérêt stratégique», qui pourrait, à l'avenir, être invoqué pour restreindre le droit de grève dans un aéroport, le droit de manifester, la contestation de telle ou telle autre décision de l'autorité politique… De ce fait, c'est le fonctionnement démocratique de nos sociétés qui est menacé.

Pourtant, rien ne permet de croire qu'une telle remilitarisation permettrait de faire face à une guerre possible, à des guerres possibles. Bien au contraire!

Ce qui est sûr, c'est que la course aux armements des uns ne peut qu'entraîner celle des autres. Comme le reconnaît un officiel allemand, l'affirmation de la supériorité technologique occidentale pourrait pousser «l'ennemi» à y faire face par le recours à l'arme létale dont il dispose à hauteur de presque 6000 têtes nucléaires!

La poursuite – et avec elle les deuils, les destructions, les drames, la suppression des libertés publiques, la pollution massive et à long terme – de la guerre en Ukraine tout comme le génocide à Gaza montrent exactement les limites de la guerre comme méthode.

Face à cela, il est grand temps de changer de cap sous peine d'une multiplication des tensions aux frontières, de pérennisation de conflits – il faut bien les utiliser, ces armes et, renouvellement des commandes oblige, consommer ces munitions produites en quantité – au risque de leur généralisation.

À ce titre, nous, forces soussignées, considérons que seul le recours aux armes de la raison – les règles internationales, le respect des droits humains et de la nature, le développement et le bien vivre en commun – permet de faire face à la raison des armes.

Plus concrètement, nous:

1. exigeons l'arrêt immédiat du programme d'achat d'avions de combat;
2. invitons la population à se mobiliser contre l'achat du bombardier F-35 et contre les dépenses militaires et les coupes qu'elles entraînent dans d'autres politiques publiques;
3. nous prononçons en faveur d'une grande manifestation nationale contre l'achat du F-35 avant fin novembre;
4. affirmons notre disponibilité à soutenir l'initiative turbo contre les F-35 dans la mesure où elle est lancée;
5. soutenons le référendum contre la limitation d'accès au service civil;
6. refusons l'institution d'une journée obligatoire de service militaire pour les femmes, fût-elle symbolique;
7. réaffirmons notre opposition à l'assouplissement de la loi interdisant l'exportation et la ré-exportation de matériel militaire suisse dans les pays en guerre;
8. nous engageons avec d'autres forces en Europe dans une large campagne de refus de la remilitarisation, du réarmement, des logiques de guerre et de la guerre comme moyen de règlement, par la force, des conflits. ■

Signataires au 4 novembre:

GROUPE POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE – GSsA, GROUPE RÉGIONAL GENÈVE
COMITÉ HALTE À LA GUERRE!
SSP – RÉGION GENÈVE
SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS – SIT
SOLIDARITÉS
PARTI DU TRAVAIL
LE SILURE
CENTRE EUROPE TIERS-MONDE CETIM

FRIBOURG . Les habitant-e-s du canton avec le droit de vote se prononceront le 30 novembre sur l'introduction d'un salaire minimum cantonal de 23 francs de l'heure.

Oui au salaire minimum !

MATTÉO DUCREST
ANIMATEUR DE LA CAMPAGNE SALAIRE MINIMUM À FRIBOURG

Le 30 novembre, nous voterons sur l'introduction d'un salaire minimum dans le canton de Fribourg. C'est une occasion unique d'améliorer les conditions de vie de milliers de salarié-e-s précarisé-e-s. En votant oui au salaire minimum, nous permettons à chaque personne de vivre de son travail. Cet article présente les principaux arguments pour le salaire minimum et des manières de s'engager pour gagner cette votation.

VIVRE DÉCEMMENT DE SON TRAVAIL. Se lever tôt tous les matins, aller travailler, effectuer des tâches parfois pénibles, rentrer chez soi puis recommencer le lendemain. C'est le quotidien de nombreuses personnes dans notre canton. Mais pour une partie d'entre elles, cela ne suffit pas: payer les factures, offrir des loisirs à ses enfants ou faire ses courses est compliqué. Il n'est pas acceptable qu'une personne qui travaille à 100% ne puisse pas vivre de son travail!

4000 FRANCS, C'EST LE MINIMUM. L'initiative demande l'introduction d'un salaire minimum de 23 francs de l'heure, soit environ 4000 francs par mois. Cette mesure concernera l'ensemble des actifs-ves du canton à l'exception des apprenti-e-s, des moins de 18 ans, des stagiaires et des salarié-e-s de l'agriculture. Des contrôles sont prévus pour en assurer le respect. Le salaire minimum a déjà fait ses preuves dans plusieurs cantons et permet d'améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes.

TÉMOIGNAGE. Dans le canton de Fribourg, environ 6500 personnes verront leurs salaires augmenter. Ces personnes travaillent dans la restauration, le commerce de détail, la coiffure, l'industrie, la logistique ou la livraison de repas. Comme Daniel, livreur de repas à domicile, qui témoigne de ses conditions de travail: «Je travaille comme livreur de repas à domicile. Je souhaite partager la réalité de notre métier, surtout en hiver. Quand il fait -5 ou -10 degrés dehors, nous devons quand même être sur la route, parfois à 50 ou 80 km/h avec le scooter. À ces vitesses, le froid est multiplié: l'air glacé traverse les gants et les habits, et le corps se fatigue très vite. La pluie ou la neige rendent les trajets encore plus dangereux. Ce froid constant provoque engourdissements, douleurs et fatigue, et cela met notre santé à rude épreuve.
Aujourd'hui, nous sommes payés à l'heure, mais ce n'est pas suffisant au vu des efforts et des risques. Nous aimerions faire passer un message clair: un salaire minimum de 23 francs de l'heure serait une reconnaissance juste de notre travail et des conditions difficiles que nous affrontons.
Nous ne cherchons pas des privilèges, seulement de la justice, de la dignité et le respect de notre santé.»

AUSSI DANS LE PUBLIC. La mesure sera favorable à de nombreux-ses employé-e-s des services publics, comme dans les maisons de retraite ou les crèches. Nous avons des témoignages d'aides bibliothécaires touchants 17 francs de l'heure, ou de serveuses et serveurs d'établissements publics payés 19 francs de l'heure. Malgré des demandes répétées du SSP – Région Fribourg, le Conseil d'État a refusé d'inscrire un salaire minimum de 4000 francs bruts dans la Loi sur le personnel de l'État de Fribourg (LPers). L'État doit être exemplaire et rémunérer correctement son personnel!

DIMINUER LA PRÉCARITÉ. La précarité touche aussi les Fribourgeoises et Fribourgeois. De nombreuses personnes comptent chaque centime, renoncent à aller chez le médecin, doivent s'endetter ou peinent à se nourrir. Introduire un salaire minimum est une mesure efficace pour réduire la précarité, comme en témoigne l'exemple de Neuchâtel où le taux d'aide sociale est passé de 7,4% à 5,9% depuis l'introduction d'un salaire minimum. Cela permettrait également à la collectivité de faire des économies tout en améliorant les conditions de vie des personnes vivant avec un bas salaire.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS. Le salaire minimum a été introduit avec succès dans les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel, de Bâle-Ville et du Tessin. À Genève, une étude de la Haute école de gestion a montré que le taux de chômage n'a pas augmenté et que les femmes ont eu plus de facilité à retrouver un emploi[1]. À Neuchâtel, la création d'emplois a augmenté et la précarité a diminué dans les années qui ont suivi l'introduction du salaire minimum.

NOTRE MOBILISATION SERA DÉCISIVE. En face de nous, l'Union patronale du canton de Fribourg a décidé de consacrer des fortunes pour tenter de couler notre initiative avec un budget annoncé de plus de 100 000 francs, presque 2 fois supérieur au nôtre. Si nous voulons gagner la votation populaire, comme à Neuchâtel (54,6% de oui), dans le Jura (54,2% de oui) et à Genève (58,1% de oui), notre mobilisation est décisive. La priorité est de parler dès maintenant du salaire minimum à nos familles, nos ami-e-s et nos collègues et de les inciter à aller voter. Il est également possible d'aller chercher des flyers au secrétariat du SSP ou de les commander sur le site web de l'initiative. ■

Plus d'informations: salaire-minimum-fr.ch

[1] https://www.hesge.ch/heg/en/news/2023/salaire-minimum-rapport-impact

Le trait de Vincent

Agenda militant

HAUTES ÉCOLES EN GRÈVE
LAUSANNE
Table ronde
Lundi 10 novembre à 19 h 30
Maison du Peuple (place Chauderon 5), salle Rosa Luxemburg

DESSINER C'EST RÉSISTER
LAUSANNE
Artistes gazaoui-e-s et artistes solidaires d'ici
Du 11 au 28 novembre
Pôle Sud (av. Jean-Jacques-Mercier 3)

RÉARMEMENT ET MILITARISME NE SONT PAS UNE FATALITÉ
GENÈVE
Rencontre avec P.-A. Fridez autour de son ouvrage *F-35 ou histoire d'une manipulation*
Jeudi 13 novembre à 18 h 30
Maison des Associations (rue des Savoises 15), salle Gandhi
Organisation: GSsA Genève

FILM «THE DAY ICELAND STOOD STIL»
FRIBOURG
Documentaire de P. Hogan
Vendredi 14 novembre à 20 h
Cinéma Korso (blvd de Pérolles 15)

LE SAVOIR ET L'ENSEIGNEMENT À L'ÉPREUVE DES IAg
LAUSANNE
Journée de réflexion, avec Bilel Benbouzid, sociologue et maître de conférences à l'Université Gustave Eiffel, et Christophe Cailleaux, enseignant et militant SNES-FSU
Samedi 15 novembre, de 9 h à 16 h
Gymnase de la Cité (place de la Cathédrale 1)
Inscription: le-poulpe-numerique@proton.me

FORMATION SUR LES RÈGLEMENTS COMMUNAUX
LA CHAUX-DE-FONDS
Jeudi 20 novembre de 18 h 30 à 20 h
Infos: derya.dursun@ssp-vpod.ch

BLACK FREEDAY
NEUCHÂTEL
Marché gratuit
Vendredi 28 novembre
de 13 h à 18 h 30
Rue du Concert

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUTES LES 3 SEMAINES

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Alexandre Martins
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

Dernier volet de la série d'articles consacrés à la crise historique que connaît le capitalisme: décryptage des impacts des évolutions globales sur l'économie suisse.

Capitalisme en crise (III): enjeux pour la Suisse

ARIS MARTINELLI MEMBRE SSP . CHARGÉ DE RECHERCHE À LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ LAUSANNE (HETSL | HES-SO)
KEYSTONE . PHOTOS

Les articles précédents ont décrit un capitalisme en bout de course, pris entre stagnation et limites planétaires, où le nationalisme impérial s'impose comme dernier rempart des classes dirigeantes. Vitrine d'un modèle mondialisé, la Suisse se trouve aujourd'hui sous tension.

LA SUISSE SOUS PRESSION. L'administration Trump a annoncé des droits de douane de 39% dès le 7 août 2025 sur l'horlogerie et l'industrie des machines, des équipements électriques, et des métaux (MEM), avant de frapper la pharma d'une taxe de 100% dès le 1er novembre 2025. Pour la Suisse, l'impact est loin d'être anodin. Les États-Unis absorbent 18% de ses exportations, dont 28% de la pharma et 15% de l'industrie MEM. Ces secteurs représentent respectivement près de 50 000 et 329 000 emplois directs et des milliers d'emplois indirects en Suisse et plus d'un demi-million à l'étranger, contribuant chacun à 7% du PIB suisse.

Les droits de douane se font déjà sentir: entre juillet et septembre 2025, les exportations suisses vers les États-Unis ont chuté de 8,2%, après avoir baissé de 32,9% au trimestre précédent. L'horlogerie est sinistrée (–55,6% sur un an) et la construction mécanique recule de 24,8% au 3e trimestre.

Au-delà des chiffres, une question se pose: ce désordre mondial peut-il fragiliser le capitalisme suisse, connu pour sa résilience aux crises? Pour comprendre ces enjeux, revenons aux mécanismes historiques qui l'ont façonné.

TRAITS HISTORIQUES. Le capitalisme suisse se distingue avant tout par son intégration aux marchés internationaux. Au début du XIXe siècle, la Suisse est parmi les leaders mondiaux pour les exportations et les IDE[1] et affiche une croissance supérieure à celle du Royaume-Uni, moteur de l'industrialisation[2]. À la fin du XIXe siècle, de grands marchands de matières premières installent leur siège en Suisse, inscrivant progressivement le pays dans les circuits du négoce mondial[3]. Dans un pays sans ressources naturelles et un marché intérieur limité, la présence de réfugié-e-s hautement qualifié-e-s, d'une main-d'œuvre formée et peu rémunérée en cette période, une éthique protestante et une neutralité militaire ont permis une accumulation rapide de savoir-faire et de capitaux, orientant durablement l'économie vers la spécialisation (machines, instruments de précision, montres, chimie, etc.) plutôt que la production de masse. Résultat à nos jours: en 2024, les IDE suisses dépassent 180% du PIB, bien plus que les pays de l'UE et les États-Unis. Plus de 35 000 multinationales, dont des leaders mondiaux dans la chimie, la pharma et l'industrie technologique, génèrent 2000 milliards de chiffre d'affaires, 1,57 million d'emplois en Suisse (un tiers de l'emploi total) et 2,5 millions à l'étranger.

> «Stabilité et contrôle social – au service de la compétitivité»

La stabilité sociale et politique constitue un autre pilier du capitalisme suisse. Au-delà de la neutralité, elle repose sur un long processus de disciplinarisation et de répression du mouvement ouvrier[4]. Face à la radicalisation du début du XXe siècle, culminant avec la grève générale de 1918, les élites instaurent les conventions collectives (1911) puis la «paix du travail» dans la métallurgie (1937). Ces accords misent sur la conciliation et interdisent la grève. Peu à peu, syndicats et socialistes s'intègrent à la gestion politique, avec un premier conseiller fédéral socialiste en 1943. Un droit du travail fondé sur le Code civil, peu protecteur collectivement, complète ce dispositif, assurant stabilité et contrôle social – au service de la compétitivité.

L'économie suisse bénéficie enfin de «conditions-cadres» taillées pour le capital. Infrastructures performantes, stabilité monétaire, fiscalité ultra-avantageuse, subventions discrètes, système de formation solide et participation active aux organisations supranationales de libre-échange. La politique migratoire complète ce modèle: d'abord centrée sur les saisonniers-ères, elle s'ouvre dans les années 1990, puis avec la libre circulation (2002), à une main-d'œuvre hautement qualifiée. Résultat: un tiers des emplois occupés par des étrangers-ères et une «délocalisation sur place»[5] qui rend le marché du travail hyper flexible.

Le capitalisme suisse a su tirer profit de son modèle: capter la valeur à l'étranger, contenir les salaires et diviser la main-d'œuvre pour mieux la contrôler.

(À TRA)VERS LA CRISE. Après 1945, alors que l'Europe se reconstruit sur des ruines, la Suisse profite d'un appareil productif intact, de solides réserves financières et de réseaux commerciaux déjà mondialisés. La reprise européenne dope ses exportations de machines, de technologies et de biens de précision, tandis qu'un franc fort renforce sa capacité d'investissement et attire les capitaux. Entre 1950 et 1973, le PIB réel progresse de 5,2% par an et les salaires réels gagnent 2,4% par an – signe d'un partage, temporaire, des profits entre capital et travail[6]. Cette croissance s'accompagne d'une forte paix sociale: entre 1950 et 1970, la Suisse affiche l'un des taux de grève les plus bas d'Europe.

Les chocs pétroliers internationaux de 1973 et de 1979 mettent fin à cette expansion. Les taux de profit diminuent d'un tiers entre 1971 et 1984[7]. La conjoncture frappe fort l'emploi. Entre 1974 et 1976, plus de 258 000 postes disparaissent. Le chômage reste relativement bas, mais seulement grâce à l'exportation du chômage: non-renouvellement des permis saisonniers, licenciement de 196 000 travailleurs-euses étrangers-ères, et retrait de certaines femmes du marché du travail[8].

La crise du début des années 1990 frappe la Suisse de plein fouet, la croissance chute à 0,4% par an et le chômage est propulsé à 10% en 1996, une première depuis l'après-guerre. L'appréciation du franc freine les exportations, tandis que les anciens amortisseurs sociaux – main-d'œuvre étrangère et retour des femmes au foyer – s'épuisent face aux changements migratoires (regroupement familial) et à l'emploi féminin croissant. C'est dans ce contexte que s'imposent pleinement les réponses néolibérales en Suisse. Les «livres blancs» du grand patronat, de 1991 et 1995, fixent la ligne: baisse des dépenses sociales, flexibilisation du travail, fiscalité pro-capital et privatisations (CFF, La Poste, Swisscom, etc.). Ces mesures deviennent la norme. En 2003, le frein à l'endettement inscrit dans la Constitution impose la rigueur budgétaire: l'État ne dépense pas plus qu'il ne gagne, limitant sa capacité à amortir les crises et répondre aux besoins du service public.

Ces mesures n'ont cependant pas réussi à relancer durablement les profits. Ceux-ci stagnent, avec des réductions importantes en 2002 et 2009, de même que les salaires réels dès 1991. Ces derniers ne connaissent que de légères hausses entre 2009 et 2015 et sont bloqués depuis lors. La productivité, elle, grimpe légèrement à partir des années 2000, creusant l'écart et transférant la richesse du travail vers le capital[9].

Par ailleurs, les crises s'accumulent. En 2007-2008, l'UBS, prise dans les subprimes, est sauvée par l'État et la BNS pour 68 milliards de francs. Le Covid-19 en 2020 pousse la Confédération à débloquer plus de 70 milliards de francs. Et, en 2023, nouvelle secousse: Credit Suisse s'effondre, racheté en un week-end par UBS pour 3 milliards, avec plus de 200 milliards d'aide publique. Fusion forcée, concentration extrême… et risque systémique encore accru.

ENTRE NÉOLIBÉRALISME 2.0 ET NATIONALISME IMPÉRIAL. Derrière son image libérale, le capitalisme helvétique s'appuie ainsi sur un État qui sauve le privé et protège les plus riches en minant les conditions pour la relance et en engendrant inégalités et pauvreté. Dès les années 1990, la part des salaires dans le revenu national diminue et les inégalités explosent: le 1% le plus riche détient aujourd'hui 42% de la richesse nationale, contre 15% en 1980, plaçant la Suisse parmi les champions mondiaux de l'inégalité. Les politiques néolibérales ont nourri ce déséquilibre: impôt sur les sociétés divisé par 2, de 33% en 1980 à 14,6% aujourd'hui, impôt sur la fortune marginal tombé de 0,8% à moins de 0,5%, suppression dans plusieurs cantons de l'impôt sur les successions pour les descendant-e-s direct-e-s[10]. Sous un autre angle, ces politiques ont aussi creusé les risques de pauvreté: en 2025, 1,4 million de personnes en Suisse en sont menacées, selon Caritas.

Aujourd'hui, les dirigeant-e-s naviguent entre néolibéralisme 2.0 et nationalisme impérial. Dans la première voie, les attaques se multiplient, par exemple: le «Programme d'allégement budgétaire 2027» de la Confédération qui prévoit de couper 2,4 milliards en 2027 et 3 milliards en 2028-2029 ainsi que des mesures d'austérité dans les cantons de Fribourg, Genève ou Vaud, touchant santé, social et éducation; renforcement des intérêts des assureurs dans le système de santé via la révision EFAS, acceptée en votation populaire le 24 novembre 2024; motion Ettlin (Le Centre) au Parlement, qui veut donner la primauté aux normes salariales inscrites dans les CCT sur les salaires minimums cantonaux. Dans la seconde, la tentation nationaliste impériale se traduit dans l'initiative UDC «Pas de Suisse à 10 millions» et les propositions de Swissmem pour répondre à Trump[11]. Certaines sont des mesures néolibérales: suppression des dépenses supplémentaires pour l'AVS et le congé paternité, suppression de l'impôt minimum de l'OCDE, ouverture aux investissements étrangers, nouveaux accords commerciaux, renoncement aux mesures de réduction des émissions de CO_2, etc. D'autres relèvent d'une logique nationaliste: relance des exportations d'armement, soutien aux semi-conducteurs et technologies de pointe, hausse des dépenses militaires. L'objectif: consolider la Suisse comme acteur stratégique international.

ARTICULER LES RIPOSTES. Pour l'instant, ces stratégies ne relancent pas l'accumulation[12]. Les attaques contre les conditions de vie et de travail reflètent un capitalisme mondialisé en crise, obsédé par le profit et sourd aux enjeux écologiques. En Suisse, aussi, l'écologie reste presque absente des choix économiques. Les luttes passées – mouvement féministe, mobilisations autour de l'AVS, Grève du climat – ont ouvert des pistes, mais le néolibéralisme s'érode tandis que persistent inégalités, tensions géopolitiques et crise climatique. Partout, les ripostes locales – grèves, mobilisations pour les services publics – expriment l'exigence de relier luttes sociales et luttes écologiques et dimension internationale. Face à un capitalisme à bout de souffle, générateur de conflits et de tensions sociales, ces mouvements peuvent esquisser d'autres possibles. Dans cette perspective, défendre le service public, c'est refuser le capitalisme de la finitude et créer un terrain décisif de résistance et de réinvention collective. ■

> «Les politiques néolibérales ont nourri ce déséquilibre»

[1] Flux financiers par lesquels une entreprise ou un investisseur prend une participation durable dans une société étrangère, généralement pour exercer une influence significative sur sa gestion, souvent via l'acquisition de parts de capital ou la création de filiales à l'étranger.

[2] P. Bairoch, «La Suisse dans le contexte international aux XIXe et XXe siècles», in P. Bairoch, M. Körner (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Chronos, 1990.

[3] S. Guex, «Le négoce suisse en Afrique subsaharienne: le cas de la Société Union Trading Company (1859-1918)», in H. Bonin, M. Cahen (Dir.), *Négoce blanc en Afrique noire*, Société française d'histoire d'outre-mer, 2001, pp. 225-253.

[4] H.-U. Jost, «'Surveiller et punir'. Le quadrillage du mouvement ouvrier et du socialisme par la bourgeoisie suisse aux XIXe et XXe siècles» in *Cent ans de Police politique en Suisse*, AÉHMO & Éditions d'en bas, 1992, pp. 11-29.

[5] Exploitation d'une main-d'œuvre locale vulnérable (souvent immigrée ou frontalière) pour abaisser ses coûts de production.

[6] R. Herzog & H. Schäppi «Profitrate und Kapitalismusentwicklung in der Schweiz», in A. Spéth, D. Iten, & L. Brügger (Eds.), *Schweizer Kapitalismus: Erfolgsmodell in der Krise*, Mandelbaum Verlag, 2025, pp. 47-66.

[7] *Ibid.* Le taux de profit est ici calculé comme le rapport entre le revenu généré par le capital (somme des excédents d'exploitation nets et des revenus du patrimoine) et les coûts engagés pour le travail et les investissements (salaires et capital fixe) à partir du Penn World Database.

[8] É. Piguet, *L'Immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013.

[9] H. Baumann & R. Fluder, «Sozialstrukturen in der Schweiz», in A. Spéth, D. Iten, & L. Brügger (Eds.), *op. cit.*, pp. 135-147.

[10] *Ibid.*

[11] Swissmem, «Le scénario catastrophe devient réalité – Swissmem exige des mesures urgentes», 6 août 2025.

[12] Selon l'OFS, le taux annuel moyen de croissance est de 1,69% entre 2008 et 2023, contre 4,15% entre 1948 et 1973.

22 NOVEMBRE 2025

OCCUPONS LA PLACE FÉDÉRALE !

PERSONNELS DE SANTÉ

Quatre ans d'attente, pour rien ?!

En novembre 2021, 61% de la population a approuvé l'initiative pour des soins infirmiers forts.

En 2025, nous n'avons toujours pas des dotations en personnel suffisantes pour accomplir notre travail dans des conditions respectueuses de notre santé et de la sécurité des patient·es.

Rendez-vous le 22 novembre 2025 à 14h15 sur la Place fédérale à Berne, pour exiger des soins de qualité et de meilleures conditions de travail !

JE M'INSCRIS !

ssp vpod

Vivre de son travail.

OUI au salaire minimum

le 30 novembre

salaire-minimum-fr.ch

Pour la justice sociale et climatique

Recommandation de vote du SSP

OUI À L'INITIATIVE POUR L'AVENIR

VOTATIONS DU 30 NOVEMBRE

UNE SUISSE À 9 MILLIONS DE SOLDAT.E.X.S ?

NON À LA MILITARISATION DE LA SOCIÉTÉ - NON À L'AFFAIBLISSEMENT DU SERVICE CIVIL

NON À L'ARNAQUE DU SERVICE CITOYEN

Il ne suffit pas de regarder les chiffres pour comprendre le chômage. Parce que les chiffres officiels sont souvent des simulacres, parce que l'unité statistique n'indique rien sur l'être humain qui la sous-tend, parce que les effets boule de neige sont très nombreux.

Les rigueurs du chômage (I)

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE
KEYSTONE . PHOTO

La statistique du chômage du Seco (Secrétariat à l'économie) indique, pour 2024 et selon sa propre méthode de calcul, un taux de chômage de 2,4%, tandis que celle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui reprend la méthode de calcul du Bureau international du travail (BIT), indique presque le double, 4,3%[1]. Le premier ne prend en compte que les chômeurs-euses inscrit-e-s aux Offices régionaux de placement (ORP), le second dénombre tou-te-s les chômeurs-euses inscrit-e-s ou non. Car de nombreux-euses chômeurs-euses n'ont pas le droit aux indemnités et, de ce fait, bien que pouvant s'inscrire aux ORP, ils-elles ne le font pas. À ces personnes s'ajoutent celles arrivées en fin de droits qui ont touché le maximum des allocations chômage possible et sont donc «sorties» du chômage, selon le Seco. Or, qu'elles soient ou non inscrites à l'aide sociale, une grande partie d'entre elles continue à être au chômage et à chercher du travail[2].

LES CHIFFRES. Au 2e trimestre 2025[3], la Suisse compte 237 000 personnes au chômage, selon la définition du BIT, 34 000 de plus qu'au 2e trimestre 2024; ce qui représente 4,6% de la population active, pour 4% en 2024. En 2024, le chômage au sens du BIT touche davantage les femmes (taux de 4,6%) que les hommes (4,1%) et les personnes de nationalité étrangère (7,5%) plus que les Suisses (3,1%). Les jeunes (15-24 ans) sont aussi bien plus concerné-e-s (8,2%) que les autres groupes d'âge (25-39 ans: 4,6%; 40-54 ans: 3,6%, 55-64 ans: 3,4%). En examinant les choses de plus près pour ces trois derniers groupes d'âge, les pourcentages sont caricaturalement *logiques* et démonstratifs de la loi de la jungle qui sévit sur le marché du travail.

DERRIÈRE LES CHIFFRES. Pour les jeunes de 25 à 39 ans jouent les difficultés à entrer sur le marché du travail du fait de la tyrannie du manque d'années d'expérience, de l'importance des stages divers (ORP ou non) ou des semestres de motivation par l'ORP, tous non payés ou gratifiés d'une petite indemnité ou payés au lance-pierre. Les jeunes sont aussi les premiers-ères licencié-e-s car ils-elles ont le moins de pratique (encore l'expérience). L'État rejette ainsi la charge financière sur les familles.

En ce qui concerne les plus âgé-e-s, de 55 à 64 ans, les patrons ne s'en débarrassent pas trop facilement du fait de leur expérience et de la pression qui pèse sur eux-elles, vu qu'ils-elles sont contraint-e-s de s'accrocher juste avant la retraite. Paradoxalement, ils-elles peuvent être considéré-e-s comme étant trop attaché-e-s à leurs habitudes et donc peu adaptables[4]. Leur taux de chômage est comparativement bas, de 3,4%, mais 3 fois plus élevé pour les étrangers-ères (7,5%) que pour les Suisses (2,5%).

Quant aux personnes d'âge moyen, de 40 à 54 ans, ce sont probablement les plus investies professionnellement, elles ont plus d'expérience que les jeunes, c'est la tranche d'âge sur laquelle un patron projette et investit. Avec des situations diverses selon les sous-groupes de cette tranche d'âge.

En ce qui concerne les hommes, ils sont souvent prêts à d'importants compromis, y compris les plus frustrants et fragilisant pour leur vie familiale ou sociale, pour (espérer) assurer leur carrière ou simplement leur emploi. Ils sont ainsi moins sujets à licenciement.

Les femmes de cette tranche d'âge ont la charge de travail domestique familial non rémunéré la plus lourde – elles en assurent près de deux tiers[5] –, elles sont, par là même, considérées comme moins «fiables» et moins «flexibles» par l'employeur qui feint d'ignorer le travail d'éducation et de soutien des membres de la famille. Sans surprise, le taux de chômage des mères (mariage ou partenariat) avec enfants de moins de 25 ans s'élève presque au double de celui des pères qui est à 2,5%[6]. En outre, 60% des femmes travaillent à temps partiel, pour 21% des hommes[7]. Autant de facteurs induisant le fait qu'elles sont plus facilement licenciables.

Les étrangers-ères sont aussi davantage victimes de licenciement, en partie du fait de la xénophobie ambiante, en partie du fait de la différence des niveaux de formation, en partie aussi du fait des incertitudes liées à certains permis de travail.

Les statistiques permettent d'illustrer tout cela de manière, encore une fois, caricaturalement *logique*. Si le taux de chômage de cette tranche d'âge (40 à 54 ans) est de 3,6%, il est de 2,1% pour les femmes et hommes suisses et 3 fois plus élevé (6,5%) pour les étrangers-ères. Du point de vue du sexe, le taux est globalement de 3,2% pour les hommes et 4% pour les femmes, il passe à 1,8% pour les hommes suisses et 2,5% pour les femmes suisses, tandis qu'il se monte à 8,3% pour les hommes étrangers et 7,5% pour les femmes étrangères.

AU-DELÀ DES CHIFFRES. Tout cela est alourdi et compliqué par plusieurs facteurs liés au fait que, plus qu'une assurance sociale, le chômage est une course d'obstacles destinée à casser les «prétentions» professionnelles et salariales. Prétentions signifiant ici le besoin de trouver un nouvel emploi après licenciement en maintenant un niveau similaire de salaire, de qualification, de distance kilométrique. Ces nombreux facteurs (multiples sous-catégories des ayants droit aux indemnités chômage et de leur durée, montant des indemnités chômage, omniprésence d'un système de sanctions sadique et kafkaïen, existence de la redoutable arme de pression des conditions d'acceptabilité – définition du «travail convenable» de la Loi sur l'assurance chômage – pour un travail imposé au chômeur et ainsi rendre obligatoire l'inacceptable) seront examinés dans le prochain article, étant entendu que ce ne sont pas les seuls obstacles.

Nous nous abstenons d'entrer ici en matière sur le niveau de dureté de la caisse de chômage, sur la crainte du-de la chômeur-euse à faire valoir ses droits, ainsi que sur le degré de rigidité de l'employé-e responsable du *dossier*, qui sont de vraies questions. Sans parler de l'opprobre jeté par la morale dominante capitaliste, selon laquelle on «tombe» ou on «se complaît» au chômage.

Si l'on considère:

- que, au total, entre 2015 et 2024, il y a eu 2 263 000 chômeurs-euses statistiques, selon l'OFS (ce qui ne signifie pas nécessairement autant de personnes physiques);
- et que, par exemple, en 2023 et 2024, le chômage a duré en moyenne 176 jours[8],

alors on comprend mieux la pression énorme qu'exerce la peur du chômage sur l'écrasante majorité des salarié-e-s. Et donc leurs aptitudes à faire d'énormes concessions à l'employeur, sur les horaires et heures supplémentaires, sur le travail non rémunéré, sur la discrétion (devoir de réserve), etc.

Il est clair que le chômage sévit avec de grands écarts selon les catégories et que les victimes privilégiées sont les personnes de 45 ans ou plus, celles avec une faible formation, celles de nationalité étrangère, les femmes et les personnes seules, surtout celles avec enfants[9]. Mais on peut aussi affirmer que la totalité de ces catégories constitue une très grande part du monde du travail. Et que cette peur est d'autant plus répandue que les chômeurs-euses ont des familles qui vivent avec leurs problèmes, des ami-e-s qui connaissent leurs problèmes, ce qui démultiplie la présence du spectre du chômage.

Il faut aussi tenir compte de deux facteurs. Premièrement, les personnes arrivées en fin de droits sont plus de 300 000 ces dix dernières années[10]. Deuxièmement, de manière générale mais davantage pour les fins de droits, lorsqu'un nouvel emploi est trouvé, il est plus précaire (temporaire, durée déterminée, sur appel, temps partiel) et il est affecté d'un salaire moindre[11]. Et les postes de cadres ne sont pas épargnés[12]. ■

[1] Bernhard Weber, Chômage: des taux différents selon les statistiques, *La Vie économique*, 8 juillet 2024. Sans nous attarder ici sur les différences régionales, précisons que la Suisse centrale et orientale connaît des taux de 2,7%, la région lémanique de 7,2%.

[2] Cf. Seco, Rapport 2020 sur le chômage de longue durée.

[3] OFS, Chômeurs au sens du BIT, tableaux T 03.03.01.01 & T 03.03.01.02 & T 03.03.01.03 & T 03.03.01.04.

[4] Ce paradoxe se retrouve dans le fait que le taux de chômage (Seco) des 50 à 64 ans est peu élevé comparativement aux autres groupes, tandis que 20% des chômeurs-euses de 50 à 64 ans sont des chômeurs-euses de longue durée (Seco, La situation sur le marché du travail en décembre 2024).

[5] OFS, Enquête ESPA, 2024, résultats sur Swiss Stats Explorer (https://stats.swiss).

[6] OFS, Taux de chômage au sens du BIT, tableau su-f-01.07.05.05.

[7] OFS, Indicateurs du marché du travail 2025.

[8] OFS, Chômeurs au sens du BIT selon le sexe, la nationalité et les groupes d'âges – Moyennes annuelles, en milliers, tableau T 03.03.01.01; Seco, La situation sur le marché du travail en septembre 2024.

[9] OFS, Situation des personnes arrivées en fin de droits, 2024.

[10] Selon l'OFS (cf. note précédente), de 2014 à 2018, 36 900 personnes par an arrivent en moyenne en fin de droits (fin des indemnités chômage), et de 2019 à 2023, ce sont 25 000 par an. Cela fait 309 500, sachant que cela ne signifie pas nécessairement autant de personnes physiques.

[11] Cf. note 9.

[12] Matteo Antonini, Le chômage et ses effets à moyen et long terme, Lives Impact, Unil, septembre 2018.

VAUD . Quatre semaines après la manifestation massive (plus de 15 000 personnes) du 2 octobre, les employé-e-s des services publics et parapublics se sont retrouvé-e-s le 30 octobre en assemblée générale unitaire (SSP, SUD et FSF) pour décider des mesures de lutte en vue de faire face à l'attaque portée par le Conseil d'État.

Vers la grève reconductible ?

SERVICES PUBLICS
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Les mesures d'austérité annoncées par le gouvernement cantonal sont une véritable déclaration de guerre sociale contre les salarié-e-s de la fonction publique et parapublique et contre les services à la population. Cette politique ne laisse planer aucun doute sur les intérêts défendus, puisque le Conseil d'État a montré, dès son programme de législature, la voie qu'il entendait suivre: mise en œuvre de baisses fiscales et adaptation des services publics aux rentrées fiscales.

CADEAUX À GOGO. Ce choix politique se situe dans la droite ligne des décisions précédentes. Rappelons en effet que les baisses fiscales accordées aux plus favorisé-e-s se sont montées à plus de 700 millions de francs depuis 2012 – sans compter les baisses d'impôts pour les personnes morales – à quoi viennent s'ajouter les cadeaux spéciaux et illégaux faits au 1% des contribuables les plus fortuné-e-s du canton par la «mauvaise application» du bouclier fiscal (qui se solde par une perte estimée entre 500 millions et 1 milliard sur douze ans). Malgré toutes ces largesses, le canton de Vaud sort de dix-huit années d'excédents budgétaires de 600 millions de francs de moyenne et se trouve assis sur une fortune qui se chiffre en milliards. Il annonce une dette qui n'en est pas une puisqu'elle se monte à… 0,7% du PIB vaudois (à comparer le plus bas niveau d'endettement de l'UE, celui de la Bulgarie, qui se situe à 23,9% du PIB).

CHOIX POLITIQUE. Il est dès lors tout à fait limpide que le Conseil d'État mène une attaque politique de grande ampleur contre les intérêts de la majorité de la population. Alors que les services publics et parapublics sont sous-dotés et peinent à remplir leurs missions, il entend faire les poches du personnel (non-indexation et retenue de 0,7% sur les salaires des salarié-e-s de l'État) et dégrader encore les prestations à la population dans le but de poursuivre dans sa politique de baisses fiscales en faveur des hauts revenus et des grandes fortunes.

À LA HAUTEUR DES ENJEUX. Les coupes annoncées sont massives, plus de 300 millions de francs en 2026, et sont destinées à se succéder jusqu'en 2030 puisque le Conseil d'État a annoncé vouloir arriver à l'équilibre à cet horizon. Cela suppose 900 millions de coupes supplémentaires en raison des baisses d'impôts prévues. Cela sans compter l'éventuel succès de l'initiative de baisses fiscales de 12% du Centre patronal. Déjà poussé-e-s à bout pour pouvoir assurer les prestations de services publics, les employé-e-s de la fonction publique prennent parfaitement la mesure de la violence de l'attaque et, partant, de l'importance de déployer une réponse à la hauteur. Tout comme lors de la manifestation du 2 octobre, le bouillonnement de colère était palpable le 30 octobre alors qu'il s'agissait de décider du plan de bataille unitaire à mettre en œuvre.

La résolution adoptée à l'unanimité demande l'annulation des mesures et l'ouverture de réelles négociations pour allouer les moyens nécessaires à la garantie d'un service public de qualité. Elle prévoit surtout plusieurs échéances de mobilisation. La première phase débutera le mardi 18 novembre avec une journée de grève et d'actions, suivie d'une grande manifestation le soir. Le mardi 25 novembre suivant, une nouvelle journée de grève est prévue qui sera, élément inédit, reconduite au 26 novembre (avec manifestation) et ainsi de suite. Il s'agit en effet de construire un rapport de force à même de répliquer à la violence de l'attaque du Conseil d'État et des député-e-s bourgeois-es du Grand Conseil qui se saisiront du budget à partir du 2 décembre. La détermination manifestée jusqu'ici par les salarié-e-s laisse penser que la pression de la rue sera forte, cela sera nécessaire! ■

Repérages

GENÈVE: LA MOBILISATION SE CONSTRUIT

Après Fribourg et Vaud, ce sont les collègues genevois-es qui sont en butte à des mesures d'austérité. Le mode opératoire relève du déjà-vu: des baisses fiscales accordées aux plus fortuné-e-s qui ont pour conséquence des budgets déficitaires et qui conduisent les autorités à aller chercher l'argent dans les poches des employé-e-s de la fonction publique et dans les services à la population. Au nom d'un déficit de 740 millions de francs – les très récentes baisses d'impôts ayant conduit, à elles seules, à des pertes fiscales de 475 millions –, le Conseil d'État entend en effet imposer un blocage des annuités pendant les quatre prochaines années, refuser l'indexation des salaires et supprimer le doublement du dernier salaire avant le départ à la retraite dès 2027. Ces attaques se déroulent dans un contexte dans lequel la qualité du service public est mise en péril par la pénurie de postes de travail.

C'est à la suite d'une assemblée générale que la fonction publique genevoise s'est lancée dans une manifestation le jeudi 30 octobre dernier, réunissant entre 1000 et 1500 participant-e-s pour un galop d'échauffement en vue d'une mobilisation de plus large ampleur qu'il s'agit de construire. La prochaine étape a d'ores et déjà été adoptée en AG: une demi-journée de grève le mardi 11 novembre prochain dès 13 h.

À l'heure où ces lignes sont écrites (4 novembre), la suite du mouvement doit encore être déterminée. D'une part, le SSP – Région Genève propose de suspendre la participation des organisations syndicales aux négociations autour de la mise en œuvre du nouveau système salarial puisque le blocage des annuités va s'étendre au-delà de l'entrée en vigueur prévue de ce nouveau système. D'autre part, afin d'accroître la pression sur le Grand Conseil qui débattra du budget dès le 11 décembre, la proposition est faite d'organiser de nouvelles journées de grève, reconductibles, entre la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre. ■

VOTATIONS DU 30 NOVEMBRE

OUI À L'INITIATIVE POUR L'AVENIR

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT DU SSP

L'initiative pour l'avenir est un élément de réponse aux impasses économiques et sociales de la période.

Le capitalisme est en crise, avec un taux de croissance historiquement bas. En cinquante ans, il a baissé de plus de moitié au niveau mondial. La productivité du travail faiblit depuis les années 2000. Pour un système économique fondé sur l'expansion incessante de la production et des débouchés, c'est un obstacle majeur. Or, malgré cela, les profits sont en hausse. En 2024, les dividendes des seules entreprises cotées en Bourse en Suisse ont atteint 64 milliards de francs (+55% depuis 2000).

L'initiative pour l'avenir met le doigt sur le caractère systématique de cette accumulation et sur la concentration phénoménale de richesse. En Suisse, 1% de la population possède 42% de la richesse. À Genève, 500 contribuables en détiennent 56,01%.

Être milliardaire ne permet pas seulement de s'offrir une consommation de luxe ostentatoire. Posséder un tel capital permet de contrôler les moyens de production et les conditions d'existence de millions de personnes, en dehors de tout contrôle démocratique. Dans le domaine du logement, les dirigeant-e-s des sociétés financières et immobilières décident bien davantage que la Confédération et les cantons qui a le droit de vivre dans les quartiers de qualité bien desservis et où se trouvent les bonnes écoles, les places de crèches, les institutions culturelles, etc.

Cette initiative met également en lumière la consolidation d'une nouvelle oligarchie. On ne devient pas riche, on naît riche. Marius Brülhart, économiste, estime qu'en 2025, les montants des héritages et des donations dépasseront les 100 milliards de francs. Il relève que «cette somme croît nettement plus vite que les revenus. Cette tendance devrait se poursuivre.» Des dynasties d'oligarques se forment sur le terreau des politiques néolibérales et d'austérité.

L'initiative ne remet certes pas en cause le système économique qui est à l'origine de tant d'inhumanité et de souffrances dans le monde. Elle laisse intacte la mainmise d'une minorité sur les domaines les plus importants de la société (production, média, logement, santé, transport, etc.). Son intérêt est avant tout politique. Elle met en lumière l'impasse dans laquelle cette nouvelle féodalité plonge l'humanité tout entière, lorsqu'elle combat toute tentative sérieuse de protéger le climat. Alors que les «solutions» néolibérales à la crise du climat s'avèrent aussi inefficaces que nuisibles, l'initiative montre que la transition climatique peut être financée de manière sociale.

Elle pourrait servir aussi à un (re)déploiement du service public dans des domaines comme l'énergie, aujourd'hui menacée de privatisation par un accord avec l'UE. Cela mettrait les salarié-e-s à l'abri de la spéculation du marché de l'électricité et du gaz, qui fait des ravages sociaux dans l'UE. La libéralisation a réduit des milliers de personnes à la précarité énergétique. Ce sacrifice n'a pas permis d'arrêter l'exploitation du charbon. Des services industriels soutenus par le financement de l'initiative pourraient créer des réseaux thermiques à large échelle pour chauffer ou refroidir en été les bâtiments grâce à la chaleur des lacs ou des usines d'incinération. Autre exemple: isoler des milliers de bâtiments sans mettre à contribution des locataires déjà contraint-e-s de consacrer en moyenne un tiers de leurs revenus au paiement d'un loyer. ■

GENÈVE . Un atelier de la Coalition climat genevoise a eu lieu le 1er novembre au sujet du Plan climat cantonal (PCC). Les syndicats ont pu y développer leurs revendications.

Climat et justice sociale

VALENTINE FUETER OHANESSIAN . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE

La Coalition climat genevoise qui regroupe notamment des associations de défense de l'environnement (Actif-trafiC, ATE, Association climat Genève, Carpe, Noé 21, WWF, Pro-Natura, Agissons!) et des syndicats (CGAS, SIT et SSP[1]) cherche à accélérer l'adoption de la Loi climat genevoise et à veiller à ce que son contenu soit écologiquement ambitieux et socialement juste. Alors que la loi est bloquée en commission, le Conseil d'État a adopté cet été un plan de mesures de mise en œuvre de son Plan climat cantonal 2025-2030 (PCC). C'est pour discuter de ces mesures et formuler des contre-propositions qu'un séminaire a été mis en place le 1er novembre dernier. Plus de 80 personnes inscrites ont participé à l'un des quatre ateliers thématiques prévus après une présentation générale du PCC et de ses enjeux, par Damien Gumy, chef du secteur climat de la Direction de la durabilité et du climat, Département du territoire de la République et canton de Genève.

DÉFENDRE LES CLASSES POPULAIRES. L'atelier organisé et présenté conjointement par la CGAS, le SIT et le SSP concernait la justice sociale. En effet, notre objectif principal, en tant que syndicats, est de veiller à ce que les mesures en faveur de la réduction des émissions de CO_2, qui touchent tant les conditions de travail des classes populaires que les conditions de vie de la population, ne soient pas antisociales. Il est évidemment exclu pour nous de faire reposer le poids des mesures climatiques sur le dos des travailleurs-euses et des classes populaires qui non seulement émettent beaucoup moins de CO_2 que les revenus élevés et grandes fortunes – sans parler des entreprises –, mais subissent encore davantage les effets du dérèglement climatique dans leur vie professionnelle, leur vie privée (par exemple au niveau de leur logement) et donc dans leur santé.
Dans le plan de mesures, les autorités, dans la palette des instruments à disposition, choisissent la sensibilisation, l'exemplarité de l'État et les incitations. Elles ne prévoient heureusement aucune taxe, toujours antisociale, ni, malheureusement mais sans surprise, des interdictions ou obligations. Alors que de nombreuses aides financières sont prévues pour les entreprises, nous demandons évidemment de renforcer le service public mais également de créer de nouvelles aides à la personne pour les faibles revenus.
Petit florilège des revendications discutées lors de l'atelier: des rénovations (sans hausse de loyer) qui ciblent en priorité les logements mal isolés des revenus modestes, des tarifs d'électricité progressifs, la gratuité des transports publics étendue, le soutien des transports collectifs d'entreprise du personnel du lieu de domicile au poste de travail, notamment pour les secteurs à horaires atypiques (soir, nuit, 7/7), le déploiement des services publics dans les quartiers, la protection accrue des travailleurs-euses par temps de canicule, la revalorisation salariale des métiers verts, etc.

JUSTICE FISCALE. Inutile de dire que ces revendications, et toutes les autres, ne pourront être mises en place sans moyens financiers importants. Dans une perspective de justice sociale, c'est à ceux-celles que le système privilégie de passer à la caisse: continuons, de manière générale, à réclamer davantage d'impôts redistributifs de la richesse et sources de leviers d'action pour les collectivités, et en particulier un impôt sur les successions des ultra-riches comme le prévoit l'initiative pour l'avenir le 30 novembre prochain. Par leur consommation de luxe et leurs investissements écocidaires, les ultra-riches nuisent au climat sans commune mesure avec les plus défavorisé-e-s, à l'échelle mondiale et dans chaque pays. Il est donc socialement juste de les mettre à contribution pour financer la nécessaire reconversion écologique.

POURSUIVRE ET SE RENFORCER. Ces moments d'échanges du 1er novembre ont été précieux et émancipateurs; ils ont ouvert nos horizons et permis d'imaginer concrètement des revendications écologiques et sociales. C'est parce que cette vision d'une écologie populaire et égalitaire ne sera portée que par les travailleurs-euses et la population que la coalition climat entend diffuser par la suite une synthèse de ces premiers travaux. C'est en formulant ensemble ces revendications puis en les diffusant largement que nous, travailleurs-euses et population, gagnerons du terrain dans les imaginaires et renforcerons nos rangs. Plus solidaires, avec une vision commune d'un avenir durable et égalitaire, nous serons plus fort-e-s pour gagner du terrain dans nos espaces de travail et dans nos vies! ■

[1] Tu t'intéresses à l'écosyndicalisme et tu es membre du SSP – Région Genève? Contacte m.mottet@sspge.ch pour participer au groupe «écosyndicalisme»! Prochaine séance le 19 novembre à 19 h (rue des Terreaux-du-Temple 6).

TRAVAIL DU DIMANCHE

La pétition lancée par des vendeuses et vendeurs et les syndicats Unia et Syna contre l'élargissement du travail du dimanche a réuni plus de 9000 signatures et a été déposée jeudi 30 octobre dernier. Elle s'oppose au projet discuté au Parlement visant à permettre aux cantons d'autoriser les commerces à ouvrir jusqu'à douze dimanches par année (contre quatre au maximum à l'heure actuelle) au mépris de la santé et de la vie de famille des employé-e-s de la branche. ■

PROCHE DU BUT

L'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires (*Services Publics*, 26 septembre 2025) sera déposée en décembre prochain. Signez-la si ce n'est pas encore fait (https://interdiction-armes-nucleaires.ch/#signer) et renvoyez vos cartes de signature au plus vite à l'Alliance pour l'interdiction des armes nucléaires, Case postale 1069, 8031 Zurich. ■

3,7 MILLIONS

C'est le budget du comité opposé à l'initiative pour l'avenir, soit 10 fois plus que ses partisan-e-s. Lorsqu'il s'agit de défendre leurs privilèges, la droite et les associations patronales ne regardent décidément pas à la dépense. Rappelons que 2500 personnes en Suisse seraient concernées par l'impôt que demande l'initiative pour l'avenir… ■

MAÇONS EN COLÈRE

Dans le cadre du renouvellement de leur CCT, les travailleurs-euses du secteur principal de la construction se battent contre les propositions de démantèlement de la Société suisse des entrepreneurs et pour des horaires de travail dignes. Les journées de protestation ont été massivement suivies: 2500 participant-e-s au Tessin, 800 à Berne. À Lausanne, la manifestation qui couronnait les deux journées de grève romandes des 3 et 4 novembre a réuni plus de 7000 grévistes. ■

Carton Rouge

Aux arnaqueurs-euses du «service citoyen». Le mot «citoyen» sonne bien, tellement mieux que «militaire». Or, l'initiative sur laquelle nous allons nous prononcer émane de personnalités liées à l'armée qui n'aspirent à rien d'autre qu'à remilitariser la société dans son ensemble. Suppression de la mention du service civil et de l'objection de conscience, enrôlement obligatoire des femmes (au nom de l'«égalité de traitement», alors que l'inégalité réelle que subissent les femmes – en termes de salaire tout autant que de travail non rémunéré, entre autres – n'est pas évoquée), voire des étrangers-ères. Tous ces éléments sont le vrai contenu qui réside derrière l'appellation «service citoyen» que propose l'initiative du même nom. À renvoyer à l'expéditeur sans hésitation! ■

Professeur émérite à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres et militant de longue date pour la cause palestinienne, Gilbert Achcar était à Lausanne le 29 octobre dernier pour présenter son dernier ouvrage intitulé *Gaza, génocide annoncé* [1].

« Un génocide a été commis »

ALEXANDRE MARTINS . INTERVIEW
ÉRIC ROSET . PHOTO

Quelle est votre lecture du fragile accord impulsé par Donald Trump?

Gilbert Achcar – C'est l'accord le plus bâclé de l'histoire du conflit israélo-palestinien. Il regroupe vingt points généraux, qui étaient déjà en discussion l'an dernier, du temps de Joe Biden. Ils ont été accommodés à la sauce Trump, avec son nom partout, un «projet Trump de développement économique» et un «conseil de paix», présidé par Trump lui-même. Le point de blocage jusqu'ici était que le Hamas posait le retrait total de l'armée israélienne de Gaza comme condition pour la libération des derniers-ères otages, ce qui était, bien sûr, inacceptable pour le côté israélien. Ce problème a été réglé dans l'intérêt d'Israël puisque ses troupes occupent toujours plus de la moitié du territoire de l'enclave. L'étape suivante comporte un nouveau problème: pour sa démilitarisation, le Hamas pose des conditions que le côté israélien n'accepte pas. Donc tout risque fort de rester bloqué. Trump a voulu proclamer un plan de règlement à la hâte avant la réunion du comité du prix Nobel de la paix. Mais le résultat est bâclé et très fragile.

Si la première étape de ce plan a pu se réaliser, c'est dû à une concession qu'a faite le Hamas sous la pression du Qatar au premier chef, mais aussi de la Turquie et de l'Égypte. Mais l'espace dont Israël s'est retiré a été investi par les hommes armés du Hamas, qui ressurgit donc à la surface au moment même où sa démilitarisation est à l'ordre du jour. Netanyahou compte sur un blocage par le Hamas pour poursuivre l'invasion. Jusqu'à maintenant, la force internationale censée maintenir l'ordre à Gaza dans les zones non occupées par Israël n'a pas été formée. Elle devrait démilitariser le Hamas et aucun État n'a envie d'envoyer des soldats se battre à cette fin.

Pour la population gazaouie, le meilleur possible n'est que le moins pire. Le pire, c'est la reprise de la guerre, du génocide et de l'épuration ethnique. Le moins pire, c'est un contrôle international sous présidence américaine, une sorte de tutelle coloniale sur une partie du territoire – l'autre restant investie par Israël – dans l'optique d'un surcroît d'assujettissement infligé aux Palestinien-ne-s, y compris de Cisjordanie, passant par une «réforme» de l'autorité palestinienne de Ramallah pour la conformer encore davantage aux souhaits israéliens. Les États-Unis comptent sur les Émirats arabes unis et l'Égypte pour la formation d'une nouvelle direction palestinienne de collaboration avec l'occupant. Dans l'avenir qui se dessine, Gaza restera une prison à ciel ouvert, avec une population dont la très grande majorité vivra sous des tentes sous le contrôle de gardes palestiniens directement soumis à l'occupation et aux États-Unis.

Netanyahou a invoqué la pression des États-Unis pour faire avaler cet accord à ses partenaires d'ultradroite. Mais, en fait, le plan de paix qu'il a accepté remplit bien les conditions qu'il avait posées. C'est donc lui qui tire les marrons du feu avec cet accord. Une semaine après, il a officiellement annoncé sa candidature à sa propre succession et les sondages lui restent favorables.

Quel est l'état de l'opinion publique en Israël?

Le caractère colonial de l'État israélien, qui relève du colonialisme de peuplement, porte en lui une dynamique droitière structurelle (racisme, militarisme, etc.), qui va être accélérée par l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967. Dix ans plus tard, en 1977, le Likoud, donc l'extrême droite israélienne néofasciste, accède au pouvoir et, hormis quelques retours au pouvoir des travaillistes dans les années 1980 et 1990, ce parti a gouverné la plupart du temps avant de finir par s'allier avec l'ultradroite.

S'ajoute à cette dynamique inhérente à l'entreprise coloniale le choc du 7 octobre qui a provoqué une violente réaction de la société israélienne et a considérablement aggravé sa dérive droitière. Les manifestations contre Netanyahou apparaissent comme des marées de drapeaux israéliens et ne posent pas du tout le problème de l'occupation. Il y a une régression forte par rapport aux années 1980 qui avaient connu une montée du mouvement anti-occupation. Il n'y a qu'à voir les résultats de la dernière élection présidentielle française. Un indice de cette droitisation: le seul endroit au monde où Éric Zemmour a obtenu une majorité absolue – plus de 53% des voix! – au premier tour de l'élection présidentielle française de 2022, c'est Israël.

À mon sens, la seule lueur d'espoir en ce qui concerne Israël réside dans le changement survenu dans l'opinion publique américaine, et surtout judéo-américaine. La majorité de la jeunesse judéo-américaine est devenue critique d'Israël, et c'est très nouveau. Vu les rapports entre les États-Unis et Israël, ce changement est très important pour l'avenir.

Hormis cette lueur d'espoir qui vient de l'extérieur, quelles peuvent être les possibilités de résistance ouvertes aux Palestinien-ne-s?

Vu les rapports de force, je pense que l'idée que l'on va imposer l'autodétermination palestinienne aux Israélien-ne-s par la force est complètement illusoire. Et c'est cette ligne que le Hamas représentait. Or elle a contribué au durcissement de la société israélienne qui a mené au génocide. Pour le rétablissement de ses droits, le peuple palestinien a besoin qu'une grande partie de la société israélienne se détache du sionisme. Pour cela, la lutte de masse non violente sur le modèle de la première intifada en 1988 ou des marches du retour à Gaza en 2018-2019 est beaucoup plus appropriée.

Le Hamas n'est pas populaire parmi les Gazaoui-e-s. S'ils-elles ne craignaient pas la répression du Hamas et s'ils-elles n'avaient pas en face d'eux-elles la machine à tuer israélienne, ils-elles auraient pu s'exprimer. Mais le Hamas terrorise les gens. La première chose qu'il a faite après le cessez-le-feu, c'est d'exécuter publiquement des hommes accusés d'être des collabos.

Pouvez-vous nous donner quelques éléments sur ce qu'il s'est passé en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023?

Le 7 octobre, le Hamas a appelé la population de Cisjordanie à le joindre dans le combat. Personne n'a bougé pour la simple raison que les gens savaient que s'ils-elles répondaient à l'appel, il se passerait en Cisjordanie ce qui s'est passé à Gaza, avec les colons en plus. La Cisjordanie a subi de plein fouet le durcissement droitier d'Israël. Les colons ont commis des pogroms – c'est le terme utilisé par le journal critique israélien *Haaretz* – contre les villages palestiniens. Les Palestinien-ne-s détenteurs-trices de la citoyenneté israélienne ont également senti l'étau se refermer sur eux. Un climat de terreur s'est instauré au point que, par exemple, les gens n'osaient plus parler arabe dans les transports publics.

On a assisté en Cisjordanie à une accélération du mouvement d'expansion des colonies. Sous la pression de l'ultradroite, le gouvernement Netanyahou a même voulu annexer les territoires de la zone C en Cisjordanie, qui est la majorité du territoire. Ce projet a été abandonné, car les Émirats arabes unis ont dit que cela entraînerait la rupture de leurs relations avec Israël.

Dans ce contexte, le pire des cas correspond à l'achèvement de la Nakba de 1948 par une nouvelle épuration ethnique en Cisjordanie. Et le meilleur des cas, c'est le plan Trump de 2020, qui aboutirait au mieux à un État croupion sur seulement une partie du territoire de la Cisjordanie et de Gaza, sous un gouvernement inféodé à Israël et aux États-Unis, qu'on appellerait alors «État de Palestine».

Quelle importance donner à la question de la reconnaissance de la Palestine?

La reconnaissance de la Palestine est une bonne chose sur le plan symbolique, au sens où c'est une concession des gouvernements occidentaux sous pression des opinions publiques. Mais c'est beaucoup trop tard, il fallait avoir reconnu cet État de Palestine quand il a été proclamé en 1988. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'il en reste? Ce qui est aujourd'hui beaucoup plus important que la reconnaissance, c'est d'imposer à Israël des sanctions, la rupture des relations, le boycott, le désinvestissement.

Cela passe par la reconnaissance qu'un génocide a été commis. Quoi qu'on pense du 7 octobre, Israël l'a saisi comme prétexte pour se lancer dans une guerre génocidaire totalement disproportionnée. Le nombre de morts, directes et indirectes combinées, sera certainement au-dessus des 10% de la population.

On a observé une accumulation de rapports internationaux (Amnesty International, Human Rights Watch, la Cour internationale de justice) jusqu'à celui de B'Tselem, l'organisation israélienne des droits humains, intitulé «Notre génocide». Et, pourtant, la plupart des gouvernements européens, sans parler des États-Unis, continuent à nier le génocide. Or ce n'est pas une bataille sémantique: s'ils refusent cette caractérisation, c'est parce qu'elle a des conséquences juridiques. S'ils admettent que le gouvernement israélien commet un génocide, ils ont l'obligation de rompre les rapports militaires avec lui et de mettre fin à l'accord d'association de l'Union européenne avec Israël. Contre les négationnistes de tous poils, il est donc important de se battre sur la reconnaissance du fait génocidaire à Gaza. ■

[1] Éditions La Dispute, 2025. Voir *Services Publics*, 15 août 2025.